

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2004

Présents : MM. FRIN Roger, GALANTER Jean, GALLO Vincent, GLATIGNY Michel, LACROIX Pascal, PLUMENSI Jean-Pierre, ROBERT Patrice, SCHAAK Stéphane, VALLEE Jean-Charles
Mmes BARKE Susan, BERTRAND Paulette, BUREAU Angela, ZIADI Rosita
Procuration de M. SAUVAGE Jérôme à M. VALLEE Jean-Charles

Absent : M. FANTUZZO Guillaume

Secrétaire de séance : M. LACROIX Pascal

La séance est ouverte à 18 h 30 par le Maire.

Le compte rendu du conseil du 19 mars est adopté à la majorité.

Le présent conseil étant le premier qui suit l'élection municipale partielle des 9 et 16 mai derniers, M. le Maire en résume les règles de fonctionnement, ainsi que les modalités relatives à l'établissement de l'ordre du jour, celui-ci étant établi par le maire et les adjoints.

Le conseil est suspendu quelques minutes, le temps d'une photo prise à l'extérieur par un photographe de la Dépêche du Midi.

Ordre du Jour

1. Election des adjoints

M. le maire précise que, conformément à la loi, Mme BARKE n'est pas éligible du fait de sa nationalité britannique. Le vote est effectué à main levée.

M. GALANTER, proposé par M. le Maire comme deuxième adjoint (au budget) est élu à la majorité moins une abstention (M. GALANTER).

M. FRIN, proposé par M. le Maire comme troisième adjoint (à l'éducation) est élu à la majorité moins une abstention (M. FRIN).

2. Election des délégués aux différents syndicats

Tous les représentants sont élus à la majorité :

SIVOM : MM. FRIN et SCHAAK (titulaires),
Mme BERTRAND (suppléante. Elle remplace M. PLUMENSI, démissionnaire)
et M. VALLEE (déjà suppléant).

SIEBSSET MM. GLATIGNY et SCHAAK (titulaires)
MM. PLUMENSI et VALLEE restent suppléants

SIECC M. GALANTER (titulaire)
M. ROBERT (suppléant)

SMEPE M. LACROIX (titulaire)
Mme BARKE (suppléante)

SICCA Mme BUREAU (titulaire) et Mme BERTRAND (déjà titulaire)
M. FRIN (suppléant)

SIEMCA Mme BARKE et M. FRIN (titulaires)

Délégués aux commissions du SICOVAL

Conseil de communauté : MM. FRIN (titulaire) et VALLEE (déjà titulaire)

Commission locale des charges transférées : M. GALANTER (titulaire)
M. VALLEE (suppléant)

Finances : M. GALANTER (titulaire)
M. ROBERT (suppléant)

Solidarité et cohésion sociale : Mme BUREAU (titulaire)
Mme ZIADI (déjà suppléante)

Transports et déplacements : M. GALANTER (titulaire)
M. SAUVAGE (suppléant)

Développement économique : Mme BERTRAND (titulaire)
M. GLATIGNY (suppléant)

Equipement, service aux communes, travaux : M. PLUMENSI (titulaire) et
M. GLATIGNY (suppléant).

(Note: préalablement à cette élection, M. le Maire a précisé que le pool routier, dont le service relève du SICOVAL depuis 2004, est rattaché à cette commission)

Communication : M. ROBERT (titulaire) et
M. VALLEE (suppléant)

Collecte des déchets : M. PLUMENSI (déjà titulaire) et
M. SCHAAK (suppléant)

Environnement : M. LACROIX (titulaire) et
Mme BARKE (suppléante)

Assainissement : MM. SCHAAK (titulaire) et M. GALANTER (suppléant)

Nomination de responsables pour diverses tâches communales

Régie d'avance : Mme ZIADI (titulaire) et
Mme BUREAU (suppléante)

Comité de rédaction du "Petit Goyrannais" : Mmes BERTRAND et BARKE, M. GALLO
A l'issue du vote, M. le Maire rappelle que tous les conseillers seront invités à rédiger des articles pour le journal municipal.
MM. SCHAAK, ROBERT, et GALANTER proposent par ailleurs de réfléchir à la création d'un site Internet de la mairie de Goyrans.

Budget communal : MM. GALANTER et ROBERT.

Correspondants école primaire : Mme BARKE et M. FRIN

Organisation des espaces verts : Mme ZIADI, MM. GALLO et SAUVAGE

Assistance aux associations : Mme BUREAU, MM. FRIN et GALANTER

A l'issue du vote, M. le Maire insiste sur le rôle d'aide aux associations qui incombe à la municipalité et notamment le rôle d'impulsion et de création.

Relations mairie : Mme Bureau

Relation avec les représentants du culte : M. LACROIX

3. Election des délégués du CCAS

Mmes BERTRAND, ZIADI, BARKE, et BUREAU sont élues à la majorité.

4. Délibération concernant l'urbanisation de la R.D. 68 (chemin des Crêtes)

Il s'agit de l'urbanisation (trottoir et pluvial) du chemin des Crêtes, entre la mairie et l'entrée du village (coté Lacroix Falgarde). En août 2001, une précédente délibération fut prise pour en donner la maîtrise d'œuvre à la D.D.E pour un montant préétabli. Ce montant ayant augmenté, la D.D.E. nous demande aujourd'hui de prendre une autre délibération afin de régulariser la situation.

Délibération précisant le concours de la D.D.E dans les travaux d'urbanisation du chemin des Crêtes

Vote : adoptée à la majorité

Une discussion est ensuite engagée sur la qualité du revêtement des trottoirs. Deux solutions sont présentées :

- A. béton balayé
- B. béton désactivé (plus joli, mais plus cher)

Il est souligné que cette opération a vocation à être étendue à l'ensemble du chemin des Crêtes et à la place des Marronniers, pour laquelle un effort particulier doit être engagé. Un tour de table révèle qu'il est important de faire des économies, tout en valorisant préférentiellement la place, plutôt que l'ensemble des trottoirs. En conséquence, le conseil se prononce majoritairement en faveur de l'option A.

M. GALANTER suggère dans cette option de rajouter des pavements en brique à intervalles réguliers. Ceci reste à négocier avec l'entreprise qui sera retenue.

Le Maire lève la séance à 20H.

Fait à GOYRANS, le 02 juin 2004

Le Maire

J.C. VALLEE

La secrétaire

P. LACROIX

Les Conseillers Municipaux